



Communiqué
Embargo jusqu'à 9 h 00

La FAE dépose ses demandes syndicales par une approche distinctive

Montréal, le 28 octobre 2009 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) initie sa première négociation en vue du renouvellement de la convention collective des 30 000 enseignantes et enseignants qu'elle représente.

Son approche est distinctive à plusieurs niveaux.

En premier lieu, les demandes syndicales déposées par la FAE résultent d'un long processus de consultation et d'élaboration qui reflètent les préoccupations et les besoins de celles et ceux qui ont une connaissance approfondie de la réalité scolaire : les enseignantes et les enseignants. Il s'agit là d'un élément de grande fierté qui traduit cette récente autonomie dont jouissent les membres de la FAE.

Ensuite, elle repose sur une vision cohérente et constructive de ce que doit être l'instruction publique : la nouvelle plateforme pédagogique élaborée avec la participation de plus de 4000 profs de la Fédération et accueillie favorablement par les grands acteurs de l'éducation. Dans le cadre des prochaines négociations, la FAE entend défendre avec vigueur les conditions inhérentes à une éducation de qualité.

De plus, au chapitre des salaires, outre la protection du pouvoir d'achat et une demande de rattrapage, la FAE demande au plan de la prime d'enrichissement un mode de calcul différent de celui du Front commun dont elle ne fait pas partie. Une augmentation automatique d'un quart de point pour chaque point d'augmentation du produit intérieur brut, le PIB, garantissant ainsi une participation de ses membres à l'accroissement de la richesse collective par une mécanique simple et ne nécessitant pas une reprise des négociations.

La Fédération autonome de l'enseignement entend également se démarquer pour que l'éducation demeure une priorité nationale. Une part importante des demandes formulées par la FAE ont un effet direct sur l'amélioration des services offerts aux élèves :

Les enfants en difficulté

Le quart des demandes visent à soutenir ces élèves dont les besoins sont criants. L'intégration d'élèves en difficulté sans les services d'appui suffisants à ces enfants, et le manque de soutien à leurs enseignantes et enseignants explique en partie le haut niveau de détresse psychologique de ces derniers. Un sondage CROP réalisé pour la FAE démontre que 71 % des répondants croient que le gouvernement n'apporte pas suffisamment de soutien aux enfants en difficulté.

L'éducation des adultes et la formation professionnelle

Il s'agit des secteurs les plus sous-financés du réseau. Paradoxalement, au moment où les acteurs sociaux insistent sur les besoins d'une main-d'œuvre spécialisée et formée adéquatement et où on assiste à une augmentation marquée de la fréquentation en formation professionnelle, les budgets à ce chapitre restent stagnants et ont pour conséquence que les adultes et le personnel enseignant paient la note.

Les baisses de ratio

La FAE rappelle cette promesse gouvernementale maintes fois répétées mais qui est sans cesse reportée à une application ultérieure. Pourtant, 63 % des personnes interrogées dans le cadre du sondage CROP sont d'avis que l'école publique n'offre pas assez d'encadrement aux jeunes. 61 % estiment aussi que c'est le moyen le plus susceptible d'inciter les jeunes enseignants à rester dans l'enseignement. Or, les classes bondées favorisent peu l'encadrement des enfants tant souhaité par les parents. La baisse des ratios a permis à l'Ontario de diminuer radicalement le décrochage scolaire et d'augmenter la réussite éducative des jeunes.

L'autonomie professionnelle

La FAE vise à redonner aux enseignantes et enseignants leur autonomie professionnelle. Actuellement, que ce soit dans les programmes, la gestion de leur temps ou dans leur classe, cette autonomie est durement malmenée. Les directions multiplient les comités et les rencontres qui limitent considérablement le temps consacré à la préparation des cours, aux corrections et à l'encadrement des élèves.

La précarité des emplois

On évoque souvent le décrochage scolaire des jeunes. Cela existe aussi chez les profs : 30 % d'entre eux décrochent! La situation est préoccupante pour nos enfants et le coût social est énorme par l'instabilité que cela occasionne dans le milieu scolaire. À titre d'exemple, en formation professionnelle et en éducation des adultes, 70 % des enseignantes et enseignants sont contractuels et à statut précaire.

La Fédération autonome de l'enseignement pose aujourd'hui un geste historique en déposant son premier cahier de demandes syndicales et un geste de solidarité sociale en s'inscrivant, par ses demandes, dans un désir d'accentuation de la qualité des services offerts à la population.

« Notre approche distinctive doit ouvrir la voie à des discussions sérieuses pour améliorer les conditions d'enseignement et la qualité de l'éducation. Nous sommes fiers du document que nous déposons et qui a pour mission de poser les jalons essentiels à une négociation sérieuse. Notre objectif est simple : favoriser la mise en place des conditions essentielles à des services de qualité en éducation pour l'ensemble des personnes fréquentant le réseau scolaire. Le gouvernement doit être cohérent et poser des gestes concrets pour faire de l'éducation, une véritable priorité nationale. La meilleure façon de le faire est d'investir en éducation et de le faire dans le respect de celles et ceux qui font l'école », de préciser le président de la FAE, M. Pierre St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 30 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

DROIT À L'ÉDUCATION, DROIT À LA NÉGOCIATION

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller aux communications
514 666-7763, poste 296 - bureau
514 910-1754 - cellulaire